



FÉDÉRATION D'**AÏKIDO** TRADITIONNEL

École Daniel André BRUN

Cher adhérent, chère adhérente,

En cette période, une fois encore, il faut malgré tout penser à la mise en œuvre des projets fédéraux. Je vous fais part avec cette lettre pour vous informer que chaque saison pour notre fédération, d'un rendez-vous important, celui du stage estival. La réservation est effectuée car la vie fédérale nécessite une prospective quelles que soient les conjonctures. Pour nous reconforter dans ce projet, il nous faut aussi compter sur vous en engageant votre participation. Dans un lieu unique et sécurisé pour réunir le groupe, et à un prix toujours captivant pour tous, ce stage se déroulera dans le Centre Sportif Départemental de Boyardville – Fort Panama, route Saumonards 17190 Saint Georges d'Oléron sur l'Île d'Oléron, de l'accueil des participants le dimanche 31 juillet 14 heures jusqu'au départ avant 10 heures le dimanche 7 août 2022.

Le prix de la pension complète - formule comprenant l'hébergement, la restauration en self-service et la fourniture des draps est de 317 € par personne avec une inscription avant le 15 février 2022, de 330 € par personne avec une réservation entre le 16 février et le 15 juin 2021 et de 345 € au-delà de cette date.

Pour les personnes qui souhaitent arriver le samedi soir avant 20 heures le 30 juillet 2022 afin d'éviter de passer une nuit à l'hôtel, il faut rajouter dîner/hébergement du samedi soir et petit déjeuner et déjeuner du dimanche midi soit 48,50 €. Un impératif, l'inscription des personnes doit être effectuée avant la fin mai 2022.

Vous pouvez avoir un aperçu du lieu et des activités annexes sur le site [Accueil | Centre sportif de BOYARDVILLE \(wixsite.com\)](http://wixsite.com/accueil-centre-sportif-de-boyardville).

Pour les pratiquants d'aïkido, le tarif du stage complet est de 85 € par personne. Cette somme sera à régler au plus tard au début du stage. Nous aurons à disposition un très grand dojo, de l'espace à l'extérieur si nécessité et bien sûr l'océan à proximité du centre avec la possibilité de différentes activités proposées. Ce peut-être l'occasion de passer des vacances familiale, le prix est très attractif pour associer pratique de l'Aïkido, vacance sur une des plus belles îles du littoral français avec ses plages de sable fin.

Je vous demande de confirmer rapidement, auprès de l'organisateur du stage, votre réservation (http://www.aikido-fat.com/assets/documentation_stage_ete_2022a.pdf) et de préciser le nombre de personnes accompagnantes à l'adresse mail suivante : clarac.claude@orange.fr, avec une inscription le plus tôt possible, puis d'adresser un chèque du montant correspondant à l'adresse suivante : Mr Claude Clarac - 7, rue des Cadets de Gascogne - 33185 Le Haillan. Ce chèque ne sera encaissé une semaine avant le début du stage soit au environ du 23 juillet 2022.

Cette prestation débutera le dimanche 31 juillet à partir de 14 heures pour la mise à disposition des installations par le centre sportif départemental. Le stage se termine le dimanche 7 août 2022, dans la matinée avec un départ avant 10 heures. **Attention**, les chambres devront être libérées impérativement à 10 heures. Le centre sportif départemental propose un hébergement par chambre de 2, 3, 4 personnes et plus. La restauration est servie en self-service, à partir de midi et le soir à 20 heures. Les draps sont mis à disposition par le centre sportif départemental en fonction des directives sanitaires du moment.

Annulation :

- 1 - Du 16 juillet au 26 juillet, aucun remboursement sur la prestation réservée.
- 2 - Du 02 juillet au 15 juillet, remboursement de 50 % de la prestation réservée.
- 3 - Du 18 juin au 1^{er} juillet, remboursement de 75 % de la prestation réservée.

Tout départ, pendant le stage, ne donne droit à aucun remboursement.

La journée libre sera le jeudi 4 août 2022. Il est **impératif** d'informer l'organisateur lors de la réservation du choix proposé pour le repas du midi de la journée libre. **Attention**, la rubrique non renseignée entraîne obligatoirement une annulation du repas. Les repas non pris (particulièrement le dîner à la fin du stage) doivent être décommandés 36 heures avant, pour éviter un gaspillage et ne pas bouleverser l'organisation en cuisine.

Je vous espère nombreux à répondre présent à cette invitation pour ce stage d'été qui est un événement important dans la vie fédérale, mais aussi et surtout de pouvoir se retrouver dans la convivialité d'un lieu commun de villégiature. Nous avons tous besoin de souffler un peu pour apprécier de jolis et agréables moments.

Je compte sur tous et votre relais afin de promouvoir cette annonce dans votre club et d'en parler entre amis ou en famille.

Amicalement et tout bientôt d'enregistrer votre participation afin de se retrouver cet été sur l'Île d'Oléron.

Jean-Marc